

Direction Territoriale de l'OFII à Paris Bureau Asile

Réception uniquement sur rendez-vous
01 87 89 80 85

Horaires d'ouverture de la plate forme téléphonique



Lundi	09h00-12h00
Mardi	09h00-12h00
Mercredi	09h00-12h00
Jeudi	09h00-12h00
Vendredi	09h00-12h00



Joignable également par courriel ou courrier
asile.paris@ofii.fr



83-85 rue de Patay 75013 Paris

Pour:

Toutes questions relatives au paiement de votre allocation pour demandeur d'asile

Obtention d'une attestation de versement de l'ADA, de fin de droit ADA

Obtention d'une attestation familiale provisoire

Transmission des documents liés à votre procédure (Attestation de dépôt d'une demande d'asile, lettre d'enregistrement de l'OFRPA,...)